



Site internet : <http://www.sfpsy.org>

## Compte-rendu du Conseil d'administration de la SFP 28 septembre 2024 (visio)

**En visuo** : *Sylvie Amici, René Clarisse, Françoise Dalia, Suzanne Guillard, Maria Ianeva, Bruno Quintard, Richard Redondo, Catherine Remermier, Isabelle Saillot, Lydia Stupar*

**Excusé.e.s** : *Laurent Auzoult-Chagnault, Emilie Boujut, Aline Chevallier, Frédérique Pénavaire, Kristell Pothier Amélie Sandoval, Antoine Molleran, Julien Nelson, Raphaël Trouillet, Véronique Osika*,

**Absent.e.s** : *Laurie-Anne Allemand, Géraldine Duriez, Jean Fournier, Vanessa Laguette*

### **Ordre du jour**

- Future présidence de la SFP, candidature reçue
- Organisation de l'AG du 9 novembre 2024 en visuo
- Communication aux adhérents
- Prochain congrès en 2025 : démarches en cours
- Finances : compte-rendu du dernier groupe de travail
- Formation SFP : compte-rendu du dernier groupe de travail
- CERéDéPY
- Plateforme associative et intersyndicale des psychologues
- CNFPS
- Questions diverses

### **1) Future présidence de la SFP :**

En l'absence de candidature pour la présidence de la SFP à l'issue du congrès d'octobre 2023 puis lors du délai fixé (mars-juin 2024), le CA du 3 juillet avait décidé un délai supplémentaire pour un acte de candidature. Une candidature a été adressée à René en septembre. Elle sera présentée lors de l'AG extraordinaire du 9 novembre (visuo).

### **2) Organisation de l'AG extraordinaire du 9 novembre 2024**

Elle aura lieu en visio le **samedi 9 novembre** de 9h30 à 12H-Le vote se déroulera entre 10h et 11h sur la plateforme Belenios de l'université de Montpellier. Les résultats du vote seront proclamés après le vote.

A ce vote participeront les adhérents individuels de la SFP et ceux des organisations associées. Certaines organisations ont interrogé leurs adhérents pour savoir s'ils

souhaitaient être associés à la vie de la SFP et disposent de listes; d'autres ne l'ont pas fait. Dans ce cas ils pourront communiquer le nom des membres de leur CA ou de leur collectif national. Cette liste sera communiquée sous forme de **tableau excel** (tous les adhérents ou bien seulement les membres du CA ou du collectif national). Ces personnes recevront ensuite par la plateforme le lien et leur code pour la procédure de vote électronique.

Nous souhaitons que cette liste soit communiquée au secrétariat **avant le 15 octobre** pour pouvoir ensuite transmettre les listes à la plateforme.

### **3) Communication aux adhérents**

Un courriel et un flash infos seront adressés aux adhérents SFP ainsi que ceux des listes transmises par les organisations associées. L'organisation du vote électronique y sera détaillée.

### **4) Prochain congrès en 2025 : démarches en cours**

Le congrès de la SFP a lieu tous les deux ans. Pour le prochain congrès, en 2025, des discussions sont en cours avec l'université de Nantes qui a lancé une consultation en interne. Une réponse sera donnée par le Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL) Angers-Nantes d'ici la mi- octobre.

### **5) Finances : compte-rendu du dernier groupe de travail**

Avant la partie directement financière, la réflexion a porté sur l'aspect communication de la SFP : comment rendre plus visibles ses actions ? A partir des propositions du groupe de travail, il est retenu :

- l'organisation de webinaires plus réguliers, ex 3-4 dans l'année, annoncés pour l'année, sur des formats courts.
- des journées d'études en présentiel (avec paiement) et des journées d'études en distanciel (gratuites)

Quelles plages horaires, quels jours de la semaine choisir pour les webinaires ? Le débat n'est pas tranché. En soirée en semaine, les professionnels ont souvent des propositions de formation ou des réunions de travail. Le samedi ?

Il est constaté que les conférences mises en replay sur le site ne sont pas regardées. Faut-il envisager un format type résumé ?

La communication par la SFP des initiatives et des formations par les organisations associées pourrait être plus systématique et bénéficier d'un parrainage de la SFP, ce qui accroîtrait la visibilité de celle-ci et permettrait l'accès des adhérents à davantage de formations possibles.

Le département recherche de la SFP sera sollicité pour définir les thématiques des webinaires.

Le dossier de presse de la SFP sera étoffé en présentant les orientations de trans/pluri-disciplinarité au sein de la discipline de la psychologie, pour croiser les approches et les analyses, pour atténuer l'émettement en sous-disciplines.

### **6) Formation SFP : compte-rendu du dernier groupe de travail**

Le groupe de travail s'est penché sur l'organisation de journées d'études sur le thème : où en est la clinique aujourd'hui ?

- conférence sur l'historique et l'épistémologie de la clinique (concept, méthode...).
- enquête sur la base d'entretiens en s'appuyant sur le DOA (5 entretiens enregistrés de psychologues par organisation) et sur la recherche (entretiens d'enseignants-chercheurs).

Un petit groupe issu du DOA, du DAIP et du département recherche assure le dépouillement et présente l'analyse de contenu et les résultats. Un premier projet de déroulé d'enquête a

été élaboré par Raphaël. Des questions pourraient la compléter : quelles incidences du travail constraint et des prescriptions sur la clinique ? Quel suivi pour le clinicien ? Quelles évolutions dans le champ de la clinique, à quoi attribuer ces évolutions ?

La première journée d'études pourrait avoir lieu dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre et la seconde en juin ou septembre, en présentiel, ou peut être juste avant le congrès ?

## **7) CERéDéPSY :**

Les statuts du futur CNCDP (Conseil National Consultatif de la Déontologie des Psychologues), instance inter-associations, ont été rédigés avec l'objectif de les présenter en décembre.

Actuellement, ce sont les règlements intérieurs du CNCDP et de la CDA (Commission Des Avis) qui traitera les demandes concernant la déontologie qui lui seront soumises) qui sont en cours de discussion. La prochaine réunion du CERéDéPY aura lieu le 5 octobre à Paris et traitera d'un désaccord apparu avec la FFPP et le SNP.

L'argumentaire et le flyer présentant les positions du CERéDéPSY en opposition à la création d'un ordre des psychologues sont sur le site de la SFP et peuvent être largement diffusés auprès des psychologues et dans les universités.

Suite à l'envoi au printemps d'un courrier aux parlementaires, une rencontre a été proposée par un sénateur du groupe écologiste pour le 17 octobre. La SFP y sera représentée.

## **8) Plateforme associative et intersyndicale des psychologues :**

Après la réunion publique du 23 mai à Paris et l'envoi du communiqué spécifique « Les psychologues n'ont pas besoin d'un ordre », le travail se poursuivra cette année.

## **9) CNFPS :**

Suite à la suppression des subventions de l'Académie des Sciences à plusieurs comités scientifiques français, le CNFPS était en difficulté financière pour adhérer en 2024 à l'IUPsyS et donc pour représenter la France à l'instance internationale. Une solution financière a été trouvée avec la chaire Sorbonne neuro-éducation (laboratoire de G. Borst). Un budget en équilibre a été trouvé en intégrant une baisse du prix Théodule Ribaut qui passera de 2500€ à 1500€.

Pour rappel, suite à la demande du CNFPS, la SFP avait décidé d'augmenter sa participation au prix Théodule Ribot (de 250 à 350€).

Pour éviter que cette situation se reproduise l'an prochain, une proposition de la SFP est en discussion : versement des reliquats des laboratoires universitaires à une des associations participant au CNFPS (SFP, FFPP, ADRIPS) qui seraient ensuite reversés pour partie au CNFPS.

## **10) Questions diverses**

Comment développer le travail en interne entre départements, en particulier avec le département Recherche ?

Le travail sur les formations proposées par la SFP (webinaires, journées d'études) s'appuyant sur les 3 départements est une première réponse.